

Certificat de capacité à diversifier son activité de professionnel de l'image - 2020

Certification recensée au répertoire spécifique - RS1302

Objectif de la certification :

Garantir un positionnement structuré pour gérer techniquement et économiquement la diversification de son activité de photographe

Publics :

Tout professionnel de l'image répondant aux critères d'admission et souhaitant structurer une pluriactivité dans le champ photographique.

Les titulaires de la certification « Capacité à gérer et à optimiser la production d'une commande photographique numérique » délivrée par l'ENSP.

Domaines professionnels concernés :

Photographie, communication d'entreprise, presse, illustration, publicité, infographie, graphisme, art visuel, art graphique, audiovisuel et spectacle vivant.

Prérequis :

- attester d'une pratique photographique et savoir gérer un processus de postproduction
- être dans une situation effective de réponse à une commande sur supports multiples
- être capable de gérer dans sa globalité une commande en photographie numérique
- avoir une culture photographique

Admission en formation :

L'admission se fait sur dossier en tenant compte des prérequis et du projet professionnel du candidat. Le dossier au format PDF comprenant un cv, une lettre de motivation et une sélection de 20 photographies représentative de votre travail est à adresser à sophie.branchard@ensp-arles.fr.

La date de dépôt du dossier est consultable sur le site www.ensp-formation.fr

Dans la phase de positionnement et d'étude du dossier, le candidat admissible peut recevoir des préconisations à suivre afin d'assurer son intégration définitive en certification (formations complémentaires, réalisation d'exercices d'application, présentation de travaux, passage du test TOSA Digital, etc.) ou bien bénéficier d'un ajustement de son programme de formation.

Compétences validées par la certification :

- être capable de gérer des dispositifs spécifiques de prise de vue dans un cadre professionnel
 - maîtriser les paramètres techniques de la prise de vue à la chambre photographique
 - gérer le processus de filmage au reflex numérique DSLR
 - maîtriser les étapes de montage d'un court projet vidéo
- être capable de gérer un processus de post-production en photographie
 - cerner la gestion de la couleur en flux RVB dans son flux de travail
 - gérer la chaîne de traitement des images numériques
 - gérer un dispositif de numérisation adapté
- être capable de diffuser un projet photographique sur différents supports
 - créer et administrer un site Internet dédié à la diffusion de photographies
 - concevoir un projet de publication de livre photographique
 - gérer l'impression de tirages Fine Art

- être capable de gérer statutairement et économiquement une pluriactivité
 - savoir contractualiser une activité de commande et de création en lien avec un commanditaire
 - savoir structurer une stratégie de promotion de son travail
 - savoir mener une veille professionnelle et une prospection commerciale

Approche pédagogique :

La pédagogie repose sur une dynamique participative avec la valorisation des retours d'expérience des participants et des meilleures pratiques dans le champ de la photographie.

L'apprentissage par le « faire » est valorisé par la réalisation d'exercices d'applications répondant aux compétences visées. Une importance est donnée également à la réflexion portée sur la notion narrative des images dans la construction de série voire de projets photographiques.

La formation conduit et enrichie l'action et l'autonomie professionnelle du stagiaire. Les formateurs prennent connaissance en amont des fiches de positionnement des stagiaires afin d'apprécier les attentes et le parcours professionnel de chacun.

Suivi et progression du stagiaire :

Durant la durée de la formation, le stagiaire bénéficie d'un accompagnement par l'équipe pédagogique afin de valider la progression et l'acquisition des compétences. Ce suivi est réalisé soit en individuel ou en groupe afin de réguler le déroulement de la formation mais également pour acter les étapes du projet du stagiaire. En effet, le stagiaire a comme fil conducteur durant la formation, la structuration et le développement d'un projet photographique qui fera l'objet d'une évaluation dans le cadre des épreuves de certification.

Evaluation de la certification et obtention :

La certification est obtenue suite au passage de trois épreuves :

- un questionnaire professionnel relatif au contenu de chaque module au fil de la formation
- une épreuve technique sur une journée basée sur le flux de travail du photographe. Cette épreuve est évaluée selon une grille de notation.
- une présentation d'un projet photographique devant un jury constitué de deux professionnels permettant au stagiaire d'exposer une proposition photographique en étant garant d'une réalisation technique et esthétique de qualité. Cette présentation met en avant le positionnement professionnel du stagiaire. Cette épreuve est évaluée selon une grille de notation.

La délivrance de la certification est actée par l'obtention de la moyenne aux trois épreuves indépendamment.

Matériels et ressources bibliographiques :

Le stagiaire durant sa formation a accès aux postes informatiques des salles infographies ainsi qu'aux matériels de prises de vue (reflex, trépied, flash mobile, accessoires de prise de vue, etc.).

Des tirages de lecture sont réalisés durant la formation afin d'enrichir le portfolio des stagiaires.

Afin de développer leurs connaissances technique et artistique en photographie, les stagiaires ont accès à la bibliothèque de l'ENSP dotée d'un des fonds éditoriaux les plus riches au monde.

Valeur ajoutée de la certification pour le titulaire :

- optimiser la valorisation de travaux photographiques pour un commanditaire
- Maitriser une diffusion multi supports (print, livre, vidéo, web)
- s'adapter aux facteurs d'évolution de son environnement professionnel
- structurer une activité professionnelle diversifiée

Modalités de la formation :

- Volume horaire : 302 h
- Période : du 05 octobre au 04 décembre 2020
- Tarifs : Formation continue : 8 400 € Particulier : 6 200 €
- Lieu : 30 avenue Victor Hugo - 13200 Arles

Programme :

| Du | Au | Formations | Vol h |
|------------|------------|--|-------|
| 5-oct.-20 | 5-oct.-20 | Présentation de la certification et lecture des portfolios | 7 |
| 6-oct.-20 | 9-oct.-20 | Photoshop® : applications professionnelles | 28 |
| 12-oct.-20 | 15-oct.-20 | Le livre photographique (I) avec InDesign® | 28 |
| 16-oct.-20 | 16-oct.-20 | Recherche bibliographique et avancement de projet | 7 |
| 19-oct.-20 | 22-oct.-20 | La photographie argentique à la chambre | 28 |
| 23-oct.-20 | 23-oct.-20 | Photographe indépendant : statut et activités - Distanciel | 7 |
| 26-oct.-20 | 29-oct.-20 | La vidéo au reflex numérique | 28 |
| 30-oct.-20 | 30-oct.-20 | Photographe indépendant : statut et activités - Distanciel | 7 |
| 2-nov.-20 | 5-nov.-20 | La gestion des couleurs en flux RVB avec Photoshop® | 28 |
| 6-nov.-20 | 6-nov.-20 | Suivi projet - Avancement | 7 |
| 9-nov.-20 | 13-nov.-20 | Photoshop® : du fichier à l'impression | 28 |
| 16-nov.-20 | 19-nov.-20 | Premiere® : les fondamentaux du montage vidéo | 28 |
| 20-nov.-20 | 20-nov.-20 | Photographe indépendant : statut et activités - Distanciel | 7 |
| 23-nov.-20 | 23-nov.-20 | Suivi projet - Avancement | 7 |
| 24-nov.-20 | 27-nov.-20 | Le site internet pour les photographes | 28 |
| 30-nov.-20 | 30-nov.-20 | Bilan de la certification et préparation des épreuves | 7 |
| 1-déc.-20 | 2-déc.-20 | Préparation des épreuves | 14 |
| 3-déc.-20 | 3-déc.-20 | Epreuve technique | 7 |
| 4-déc.-20 | 4-déc.-20 | Epreuve de présentation de projet | 1 |
| Total | | | 302h |

Recherche de financement :

Cette formation est éligible au CPF. Vous pouvez faire une demande d'inscription à titre individuel via le site www.moncompteformation.gouv.fr en mobilisant vos droits acquis.

Pour une demande d'abondement ou de complément de financement, vous devez vous adresser à votre employeur, Pôle emploi, votre région ou votre OPCO.

Le processus d'instruction étant long, il vous est conseillé de débiter vos démarches au minimum trois mois avant le début de la formation. L'inscription est considérée comme définitive à la réception d'un accord de financement couvrant l'ensemble du coût de la formation.

Contact :

Mail : sophie.branchard@ensp-arles.fr
Téléphone : 04 90 99 33 46
Site : www.ensp-formation.fr